

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 26 août 2011 sous la référence VI/EM/024/2011, la note d'information relative à l'offre publique de retrait obligatoire initiée par RENAULT TRUCKS et CADIVA visant le flottant en bourse de BERLIET MAROC.

Les principales caractéristiques de l'opération susmentionnée sont :

- Nombre de titres visés : 375 210 actions
- Prix: 275 dirhams par action
- Montant maximal de l'opération : 103 182 750 Dhs
- Durée de l'offre: du 07 septembre 2011 au 4 octobre 2011 inclus.

Conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n°26-03 relative aux offres publiques telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06, RENAULT TRUCKS et CADIVA ont présenté une offre publique de retrait sur la totalité des actions de BERLIET Maroc constituant les actions non détenues par les Initiateurs, afin d'offrir aux actionnaires minoritaires l'opportunité de se retirer du capital de BERLIET Maroc.

Rappelons que cette offre publique de retrait est préalable à la radiation de la valeur BERLIET Maroc de la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BERLIET MAROC, CADIVA, RENAULT TRUCKS, Société Générale Marocaine des Banques et dans les établissements chargés de recueillir les ordres de vente des actionnaires à savoir :
 - Toutes les banques ;
 - Toutes les sociétés de bourse.
- Disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma),
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site Internet.

Contact CDVM:

Tél : 0537 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/027/2011

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières